

Allocution de la Conseillère d'État Florence Nater lors de la soirée de clôture des Assises de la cohésion sociale

Fontainemelon, le 3 mai 2023

Seule la parole prononcée fait foi

Mesdames et Messieurs, chères et chers ami-e-s des Assises de la cohésion sociale,

Une fois n'est pas coutume, me voilà non pas à vous adresser les mots d'ouverture d'un événement mais ceux de clôture. Nous avons d'ailleurs hésité quant au titre à donner à cette soirée. « Soirée de clôture » ? La question reste ouverte. Indéniablement ce soir ne marque pas la conclusion d'une histoire mais bien la fin d'un processus.

Nous avons effectivement lancé les Assises de la cohésion sociale le 2 mai 2022 au Théâtre de l'Heure bleue à la Chaux-de-Fonds en nous donnant 1 an pour faire remonter la parole et l'expérience du terrain vers l'autorité politique. 3 mai 2023, nous avons 1 jour de retard ☺ Et une bonne excuse : hier soir, c'était le Grand Conseil, donc impossible d'y échapper ! Comme promis, nous sommes aujourd'hui en mesure de vous présenter le rapport de l'Université de Neuchâtel qui tire avec brio et clarté la précieuse matière de tous les débats, discussions, rencontres, réflexions de ces 12 derniers mois d'Assises de la cohésion sociale.

Après avoir entendu la présentation du rapport et des recommandations de l'Université, j'imagine que vous êtes impatients de connaître comment j'apprécie les résultats du rapport de l'Université et ce que j'entends en faire. Mais je vous demande un peu de patience, le temps de s'arrêter quelques minutes encore sur le processus mené durant cette année. Je n'irai pas jusqu'à dire que le processus est aussi important que le résultat. Mais le chemin parcouru a été intense, créatif, humain et sans prétention de perfection.

Après le lancement à La Chaux-de-Fonds, il y a eu :

- la consultation par questionnaire de l'été
- la boîte mail Exprimez-vous
- le colloque scientifique à l'uni
- une séance du Conseil d'Etat in corpore
- les ateliers réunissant professionnel-le-s, bénévoles et bénéficiaires de l'action sociale à la Maison du Peuple de la Chaux-de-Fonds
- les podcasts, avec une soirée dans l'atelier alfaset de l'entreprise Felco
- 2 représentations de théâtre-forum à la Poudrière
- la table-ronde emploi à Cora à Fleurier
- Sans oublier toutes les réunions de l'Équipe de projet et celles du groupe d'accompagnement constitué directions des services et des établissements autonomes de mon département. Eh oui, tout le monde s'y est mis !
- Et... nous voici ici ce soir à Fontainemelon.

En tout, ce sont plus de 2'000 personnes (bien sûr, parfois 1 même personne est revenue plusieurs fois...) qui ont consacré du temps et de l'énergie à la démarche des Assises. Je suis fière de ce chemin, plutôt inédit pour l'État de Neuchâtel, et je vous en suis infiniment reconnaissante. En abordant certaines thématiques autrement, en mettant de l'horizontalité dans la construction de savoirs ou encore en donnant du poids aux expertises externes à celles de l'administration ou des scientifiques, les Assises ont déstabilisé. Elles ont parfois fait grincer quelques dents ☺ Disons que l'innovation sociale dérange, parfois !

Ce soir, nous voilà à la fin d'un processus, mais vous l'aurez compris par les interventions de mes prédécesseur-e-s, nous ne sommes pas à la fin de l'histoire.

Nous voilà en quelque sorte au milieu du gué : l'Université nous a présenté son rapport, nous a résumé ce qui est ressorti de cette année de rencontres et de débats, nous a présenté ses recommandations. Nous devons maintenant en faire la traduction politique et passer de la parole aux actes !

Je le dis clairement : celles et ceux qui s'attendent à ce que, dès ce soir, j'annonce de nouvelles procédures, de nouvelles lois, de nouvelles prestations, ne pourront qu'être déçus. Vous le savez, la vie politique, en Suisse, ne fonctionne pas comme ça. Nous avons identifié les besoins. Nous devons maintenant fixer les priorités, élaborer les projets de réponses avec les acteurs concernés, évaluer leur faisabilité et construire le chemin politique pour y parvenir. Donc oui il faudra encore un peu de temps pour voir les concrétisations issues des Assises. En même temps, si j'étais arrivée vers vous ce soir avec des projets déjà ficelés, alors même que le rapport de l'Université vient d'être finalisé, cela ne serait pas crédible et cela serait contraire à l'esprit même des Assises.

Cela étant dit, sur la base des analyses et recommandations formulées dans le rapport de l'Université permettez-moi de partager avec vous 3 orientations principales qui, à n'en pas doute, occuperont nos réflexions et actions à venir.

La première, plutôt transversale et méthodologique, est celle de la participation, et en particulier celle des personnes concernées. Elles ont l'expertise de leur expérience ; elles doivent donc être associées au travail politique. L'Université met en évidence que la participation tissée au long des Assises est « un bon début » si je traduis avec mes mots, au sens de la consultation, du débat voire de la concertation. Mais pour viser *a minima* une participation favorable à l'élaboration conjointe, nous avons encore du travail à mener. Oui pour l'avenir, je souhaite plus de vraie participation des personnes concernées. Mais comment organiser cette participation, penser d'autres modèles que les commissions consultatives du Conseil d'Etat, comment rendre possible cette participation, comment construire le chemin politique pour l'acceptation et le financement des mesures nécessaires ? Un beau défi en perspective ...

La seconde orientation à retenir et à partager avec vous aujourd'hui est celle de l'importance du travail non rémunéré pour le fonctionnement de notre société. Pas une seule rencontre des Assises sans que le travail familial et domestique, dont la proche-aidance, tout comme le bénévolat, ne soient mis en lumière. Le rapport de l'université reprend cela, et le met en parallèle avec toute la littérature scientifique sur la question, que ce soit en Suisse ou à l'étranger. Toutes ces activités doivent être visibilisées, valorisées et reconnues. Comment organiser cette valorisation du travail non-rémunéré à l'échelon cantonal ? À défaut de « révolution du système » comment initier des projets sectoriels dans ces domaines et trouver le chemin politique pour les accepter et les financer ? ... Un autre beau défi en perspective

Enfin, la 3^{ème} orientation à retenir avec vous ce soir est celle de l'accessibilité des prestations. Il est ressorti des Assises que beaucoup de choses existent dans notre canton pour soutenir les personnes précarisées et répondre à leurs besoins. Certainement que tout n'est pas parfait, mais il y a des lieux nombreux, des services et des associations aux offres diversifiées, des personnes bienveillantes qui sont à disposition. Le problème, c'est que l'ensemble est malheureusement trop éclaté et éparpillé. Au sein de l'administration. Entre les acteurs privés. Entre le privé et le public. Comment savoir où chercher l'aide dont j'ai besoin ??? La question est souvent revenue dans le cadre des Assises. C'est pourquoi nous souhaitons dresser le tableau complet du dispositif de l'action sociale dans le canton de Neuchâtel. Moins opaque et plus lisible, il serait plus accessible et efficace. Cela supprimerait aussi certaines inégalités qui ont parfois été évoquées lors des Assises : le traitement n'est pas toujours le même selon où l'on s'adresse.

La Plateforme Précarité a pris l'initiative de cet immense travail en proposant le site internet ensemble-ne sur lequel toutes les actions sociales peuvent être visibles. Il faut continuer dans cette voie.

Bien sûr que même quand ce tableau sera dressé, il ne peut pas être attendu que chaque personne dans ce canton, en particulier les personnes qui ont besoin d'aide, puissent se débrouiller seules pour savoir où et comment demander de l'aide.

C'est pourquoi nous devons faire des progrès dans l'information, dans l'accessibilité des documents écrits, en utilisant un langage simple, en proposant des traductions.

C'est pourquoi nous avons besoin de lieux où chacune et chacun, quel que soit son besoin, puisse être informé, renseigné, orienté. Gratuitement et anonymement. À l'origine, le concept de Guichets sociaux régionaux prévoit cette mission, même si jusqu'ici la gestion des prestations, tout aussi essentielle il va sans dire, a occupé la majorité de l'espace. Nous allons travailler à comment améliorer cet accueil inconditionnel à la population neuchâteloise.

En résumé, les priorités identifiées aujourd'hui sont

- Mettre en place des mécanismes qui permettent la participation véritable et durable des personnes concernées à la vie politique et institutionnelle ;
- Faciliter l'accès de la population aux aides et aux prestations existantes, via une information, une coordination et une orientation renforcée;
- Prendre de nouvelles mesures pour faire reconnaître l'importance du travail non-rémunéré, en particulier pour celles et ceux qui, pour différentes raisons, ne parviennent pas à intégrer le premier marché de l'emploi.

La page n'est bien sûr pas blanche, et nous avons déjà des idées et des projets qui sont en train de naître. Mais ce travail politique-là commence maintenant, durera tout l'été et nous viendrons cet automne avec une feuille de route.

Et plus tard, dans le futur, quand nous aurons réalisé cela, nous aurons fait un grand pas en avant dans la cohésion sociale de notre canton. Nous pourrons alors aussi formuler l'espoir de sortir de la stigmatisation de la précarité. Ce thème a aussi été très présent, souvent de manière émouvante, tout au long de Assises.

- Non, toutes les personnes qui ont besoin d'aide n'ont pas toutes le même profil. Oui, tout le monde peut être concerné à un moment ou un autre de sa vie.
- Non, la distribution d'aide ne suffit pas. Oui, il faut reconnaître les personnes dans leur diversité. Le respect génère la dignité.
- Et surtout, il faut sortir de la responsabilisation individuelle, voire de la culpabilisation :
 - o si je suis une mère seule dont le salaire ne suffit pas à accorder une vie digne à mes enfants, ce n'est pas parce que je ne suis pas à la hauteur, c'est parce qu'il existe des inégalités structurelles de genre.
 - o Si je suis un travailleur en burn out, ce n'est parce que je suis faible, c'est parce qu'il existe, parfois, des pressions inacceptables sur les conditions de travail.
 - o Si mon CV avec mon nom à consonance étrangère peine à retenir l'attention des employeurs, ce n'est pas parce que je n'arrive pas à faire ma place ici, c'est parce que la discrimination à l'embauche existe bel et bien.

Toutes ces inégalités structurelles entravent le bon fonctionnement de notre société en laissant des personnes au bord de la route et en nous privant de leurs compétences. Nous travaillons déjà à lutter contre ces inégalités structurelles mais manifestement cela ne suffit pas. Nous devons encore renforcer nos efforts.

Comme vous le voyez, notre projet est ambitieux. Nous avons besoin de vous pour le faire avancer. Et nous sommes encore loin de pouvoir organiser une vraie « soirée de clôture » des Assises de la cohésion sociale. C'est une route sinueuse, un voyage lointain, une

aventure passionnante pour laquelle je m'engage avec énergie et détermination. À vos côtés.

Je remercie Jean-François Michelet pour l'animation de cette soirée et pour son précieux témoignage.

Je suis reconnaissante à Janine Dahinden et Emmanuel Charmillot de l'Université de Neuchâtel. Votre engagement a été tout à fait professionnel en terme de compétences, et bien davantage que cela en terme d'engagement.

Je salue le travail soutenu de l'équipe de projet, du groupe d'accompagnement et de mon secrétariat général. En particulier un chaleureux bravo et merci à Stéphanie Lachat qui a écouté, entendu mon souhait de « donner la parole autrement », qui a réfléchi, prospecté et m'a dit un jour de l'automne 2021 : « Que penserais-tu de mettre sur pied des Assises de la cohésion sociale » ?

J'adresse ma gratitude aux 2'000 personnes qui se sont embarquées dans cette aventure Assises avec nous.

Merci pour votre attention, et belle suite de soirée à toutes et tous.